

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Ville de Cowansville citée comme exemple à suivre pour la mobilité des aînés

Cowansville, le 3 novembre 2021 – La Ville de Cowansville est citée comme un exemple à suivre par le Centre d'écologie de Montréal dans le cadre d'une recherche répertoriant les meilleures pratiques liées à l'aménagement de zones santé pour la mobilité des aînés aux abords des établissements de santé.

Le projet ciblé concerne le secteur près de l'hôpital BMP et du Palais de justice où différents aménagements ont été réalisés :

- Un circuit piétonnier donnant accès à une promenade en bordure du lac.
- Une intersection sécurisée pour accéder à l'hôpital, agrémentée d'une zone de repos et d'attente ombragée.

Possédant un Plan particulier d'urbanisme (PPU) visant spécifiquement ce secteur de la rue Principale et du boulevard Pierre-Laporte, la Ville de Cowansville a été invitée à collaborer avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal. Le PPU de la municipalité mise sur le caractère « santé » du secteur.

« C'est d'abord et avant tout un travail de concertation entre les différents acteurs, soit l'hôpital, le Palais de justice et la Ville. Les infrastructures piétonnes et cyclables occupent une place centrale dans la vision de ce secteur afin de favoriser la mobilité active. Cet accès débouche sur de magnifiques percées visuelles donnant directement sur le lac Davignon. Ces aménagements contribuent à faire de Cowansville une ville en santé », explique Marc-Antoine Dunlavey, directeur du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement à la Ville de Cowansville.

D'ici la fin de l'année, la Ville investira un montant de 56 000 \$ pour divers travaux au circuit piétonnier en bordure de l'hôpital et du lac, dont de l'éclairage et du mobilier urbain.

La Zone Santé

À l'instar de la zone scolaire, la Zone Santé propose un modèle d'aménagement de l'environnement bâti aux abords des établissements de santé qui favorise les déplacements actifs et sécuritaires chez les aînés. L'implantation d'aménagements écologiques est à l'échelle du piéton aîné, de mobilier confortable, ombragé et permettant de s'asseoir et de se reposer.

ainsi au cœur des réflexions de la Zone Santé pour un vieillissement actif. La vision de cette zone considère que l'établissement de santé a un rôle contributif à la promotion de la santé hors de ses murs.

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal publie trois fiches servant de référence et accessibles sur le site au Cowansville.ca :

1. Diagnostic de la mobilité des aînés aux abords des établissements de santé.
2. Les solutions d'aménagement des établissements de santé.
3. Les leviers d'actions pour la mise en place de zones santé (*Cowansville*)

Rappelons que Cowansville est certifiée Municipalité Amie des Aînés (MADA) depuis 2014.

-30-

Source: Fanny Poisson, directrice des communications et relations avec les citoyens, Ville de Cowansville | 450 263-0141 | fpoisson@ville.cowansville.qc.ca

Information: Marc-Antoine Dunlavey, directeur du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement | Ville de Cowansville | 450 263-0141 | madunlavey@ville.cowansville.qc.ca